

ARRETE TYPE DE DELEGATION DU MAIRE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

ARRETE N° :

DELEGATION de SIGNATURE

Monsieur ou Madame,conseiller municipal

Le maire de la ville de,

Vu l'article L2122-18 du Code général des Collectivités Territoriales, conférant au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints, ou si ces derniers sont tous titulaires d'une délégation à des membres du Conseil municipal,

Vu l'absence ou l'empêchement des adjoints,

Les adjoints étant tous titulaires d'une délégation,

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à :

Monsieur ou Madame, Conseiller municipal pour *(indiquer le domaine de compétences)* :

Article 2 : Dans le champs de sa délégation, Monsieur ou Madame.....signera les actes suivants :

Article 3 : La signature par Monsieur ou Madame..... des pièces et actes repris à l'article 2 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire ».

Article 4 : Monsieur ou Madame le Maire, Monsieur le Directeur général des Services de la Ville de ... et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la ville de *(Pour les communes de plus de 3 500 hab.)*, et copie en sera adressée au préfet.

Hôtel de Ville, le (date)

Le maire (nom et prénom) de
SignatureRéception en Préfecture le
Affiché en mairie le